

Questions orales

LA DÉFENSE NATIONALE

LES NÉGOCIATIONS AVEC LE BRÉSIL AU SUJET DE L'ACHAT DE VÉHICULES BLINDÉS—DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, voilà sept jours que j'attends l'occasion de poser une question au ministre de la Défense nationale. Comme on est en train de mettre à l'essai au camp de Wainwright un véhicule blindé fabriqué au Brésil, le ministre peut-il dire à la Chambre si le Canada a entrepris de négocier avec le Brésil l'achat de ce véhicule et si cet engin servira à maîtriser les émeutes ou à remplacer le Centurion, le Ferret ou nos transporteurs de personnel blindés?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il est exact que nous sommes en train d'éprouver des véhicules blindés à Wainwright. L'un d'eux est fabriqué au Brésil. Les autres viennent de la Suède et des États-Unis. Nous n'avons encore rien décidé et nous n'avons sûrement pas encore commencé à négocier avec le Brésil.

M. McKinnon: Je croyais que l'autre véhicule provenait de la Suisse et non pas de la Suède, mais passons là-dessus. Les négociations sont-elles rendues au point où le ministre a dû consulter son collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour déterminer si ce dernier pouvait être réticent à la conclusion d'un contrat d'armement de 200 millions de dollars entre le Canada et le Brésil?

● (1450)

M. Richardson: J'ai déjà signalé au député que nous n'avions engagé aucune négociation en vue de l'achat d'armements du Brésil.

[Plus tard]

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour apporter une correction à une réponse que j'ai donnée au député de Victoria il y a quelques minutes. Les voitures blindées qui sont à l'essai à Wainwright proviennent des États-Unis, de la Suisse et du Brésil. Aucune ne provient de la Suède.

* * *

[Français]

LES SINISTRES NATIONAUX

LES ÉBOULIS SURVENUS À ASBESTOS—ON REQUIERT DE L'AIDE POUR LES VICTIMES

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines et responsable de l'habitation.

A la suite des désastreux éboulis de terrain survenus il y a quelque temps déjà à Asbestos, dans la province de Québec, en considérant que quelque 100 familles n'ont encore pour tout gîte qu'une chambre d'hôtel ou l'appartement d'un parent ou d'un ami, le ministre pourrait-il assurer la Chambre et les citoyens en cause que, sur une demande formelle à cet effet de son homologue québécois, le gouvernement fédéral consentira à financer jusqu'à 50 p. 100 du coût d'un programme de relocalisation et d'amélioration des quartiers à Asbestos, le solde, dans cette optique, étant financé à parts égales par le gouvernement du Québec d'une part, et par la municipalité et la compagnie Johns-Manville d'autre part?

[M. l'Orateur.]

[Traduction]

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Ni le gouvernement du Québec ni la Société d'habitation du Québec n'ont communiqué avec moi au sujet de la situation qui existe à Asbestos. J'accueillerai favorablement toutes les propositions qu'ils auraient à faire. Cependant, j'estime que l'entreprise est la grande responsable; nous examinerions la situation à la lumière de leurs responsabilités et des nôtres.

[Français]

M. Wagner: Je remercie le ministre de cette réponse, et je poserais ma question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale, mais, en son absence, je la poserai au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

A la suite des dégâts subis par la mine d'amiante à Asbestos lors des derniers éboulements de terrains, le travail se poursuit forcément au ralenti, et la sécurité d'emploi de certains travailleurs étant devenue précaire, on a procédé à quelque 100 mises à pied. Le ministre est-il prêt à intervenir en toute urgence, et à octroyer une subvention à la compagnie Johns-Manville à la condition expresse que cette subvention serve à l'exploitation de la zone tampon de la mine, le tout afin d'éviter d'autres mises à pied?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Mes fonctionnaires essaient de réunir les représentants des employés et des patrons et tous les intéressés en vue de la conclusion d'un accord sur l'évaluation de la main-d'œuvre et les encouragements à sa mobilité. Nous songeons à un certain nombre de mesures, mais je vais prendre note des instances du député et les étudier pour décider quels en sont les avantages. L'étude d'une telle mesure est possible et on en tiendra compte.

* * *

[Français]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE RÉSULTAT DES RENCONTRES AVEC LES ÉCONOMISTES CANADIENS POUR DISCUTER DE L'INFLATION ET DU COÛT DE LA VIE

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le 6 février 1975, plusieurs ministres ont rencontré les principaux agents économiques du pays en vue de discuter de l'inflation et du coût de la vie. Le ministre est-il en mesure d'informer la Chambre du résultat de ces rencontres?

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Si le député veut parler de nos rencontres avec les travailleurs du textile et les dirigeants de l'industrie du textile, tout ce que je peux lui dire, c'est que je compte recevoir un rapport d'ici une semaine ou deux de la Commission du textile et du vêtement et que j'en ferai part à la Chambre après l'avoir reçu.